

DEMANDE D'ASILE À MILAN : NOUVELLE PROCÉDURE AVEC RÉSERVATION À PARTIR DU 17 JUILLET 2023

consultez toujours le site Web de la préfecture de police de Milan au cas où il serait mis à jour <https://questure.poliziadistato.it/it/Milano/article/118861e074c2109b8284928699>, dernière mise à jour 19/10/2023

À partir du lundi 17 juillet 2023, l'inscription individuelle et autonome sur la plateforme Prenotafacile, uniquement pour le service "Procedura per la presentazione" (= demande d'asile), sera désactivée.

CEUX QUI ONT L'INTENTION DE DEMANDER L'ASILE ET DISPOSENT D'UNE PIÈCE D'IDENTIFICATION (OU PHOTOCOPIE/PHOTO), peuvent s'inscrire en **contactant les organismes** (indiqués sur le site Web de la préfecture de police de Milan [sur ce lien](#), dans la section Documents à droite), **en prenant rendez-vous**.

L'institution fixera une réunion à son siège, enregistrera le demandeur et fixera un rendez-vous à la succursale de l'Office des étrangers (Via Cagni 15), pour les procédures d'identification et de formalisation de la demande d'asile.

- Pour l'inscription, les candidats doivent fournir à l'établissement une pièce d'identité (ou une copie/photo de celle-ci s'ils n'en ont pas).

LES PERSONNES SANS AUCUN DOCUMENT pourront continuer, comme depuis le 5 avril 2023, à contacter les entités (indiqués sur le site Web de la préfecture de police de Milan [sur ce lien](#), dans la section Documents à droite), pour ensuite recevoir un rendez-vous par l'intermédiaire de ces entités au bureau de l'immigration de via Cagni 15.

- Pour l'inscription, les candidats doivent fournir à l'établissement leurs coordonnées et produire 2 photos d'identité.

CANDIDATS FRAGILES (PERSONNES DE PLUS DE 60 ANS ET FEMMES)

Ces personnes peuvent demander un rendez-vous au bureau de l'immigration de via Cagni 15, en contactant le **SECRÉTARIAT AVSI HUB, à Viale Monza n. 79 Milan, en personne ou en appelant le numéro 351 5735567**. Le secrétariat est ouvert **Mardi, mercredi et jeudi de 9h00 à 13h00** et fixe un rendez-vous.

→ Les candidats doivent se présenter en personne munis des pièces suivantes :

1. tous certificats/documents certifiant sa résidence à Milan ou sa province ;
2. passeport ou déclaration de données personnelles exactes ou autre document d'identification ou copie de celui-ci, s'ils en ont ;
3. personnes de plus de 60 ans: une pièce d'identité indiquant leur âge.

Le helpdesk de l'AVSI fixera un rendez-vous à l'antenne de l'Office des Etrangers (Via Cagni 15), où les demandeurs pourront se rendre au jour fixé, pour les démarches d'identification et de formalisation de la demande.

CANDIDATS qui entrent dans les catégories supplémentaires de sujets vulnérables visées à l'art. 17 du D.Lgs. 142/2015*

ils peuvent demander un rendez-vous en envoyant un e-mail certifié à l'adresse suivante:
dipps146.00p0@pecps.poliziadistato.it

Il est recommandé d'inclure l'indication suivante dans l'objet: **"4^Sezione – rifugiati. Richiesta appuntamento per soggetto vulnerabile"** en joignant le justificatif certifiant la vulnérabilité déclarée. L'Office des Etrangers, après un examen préliminaire de la demande et des documents joints, fixera un rendez-vous au Help Desk AVSI.

** mineurs, mineurs non accompagnés, les personnes avec un handicap, les personnes âgées, les femmes, les parents isolés avec enfants mineurs, les victimes de traite des êtres humains, les personnes souffrant de maladies graves ou de troubles mentaux, les personnes dont il est victime de mutilation génitale torture, viol ou autres formes graves de violence psychologique, physique ou sexuelle ou de violence liée à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre.*

[A ce lien les](#) indications de la préfecture de police de Milan.

Au même lien, en haut à droite, rubrique Documents, il y a la liste d'institutions à contacter.